



Le 15 avril, **ICG a vendu Parkeon à ASTORG pour 510 M€**, valeur deux fois plus élevée qu'à la précédente cession de 2007.

Ce troisième LBO de Parkeon s'accompagne de **plus-values record et scandaleuses pour 15 dirigeants** : ils vont empocher ensemble **94 M€, soit l'équivalent de 4 années de masse salariale France** !

De leur côté les actionnaires majoritaires ICG et European Capital vont toucher 274M€ avec une plus-value de 150M€.

Cette cession s'accompagne d'une nouvelle dette de 230M€ (plus importante que la précédente), elle sera supportée par Parkeon.

Côté social, la politique de compression des effectifs et d'externalisation menée par le PDG Bertrand Barthélémy a fait baisser les effectifs en France de 9% depuis 4 ans.

Parkeon, entreprise industrielle leader sur son marché, est devenu une valeur spéculative à hauts rendements pour les fonds d'investissements dont l'appétit démesuré pèse aujourd'hui sur l'avenir et la pérennité des salariés Français, comme beaucoup d'autres entreprises victimes des LBO.

## PARKEON vendu 510M€ au fond financier ASTORG

Parkeon, dont le chiffre d'affaire 2015 était de 225M€, en est donc à son troisième LBO depuis 13 ans avec une valeur qui est passée de 80M€ en 2003, 260M€ en 2007 et 510M€ en 2016. Et à chaque fois de très importantes plus-values pour les fonds financiers et les dirigeants mais des dégradations pour les salariés. **94M€ de plus-values pour les dirigeants** □

Cette revente va permettre à l'équipe dirigeante de faire des plus-values record qui pourraient rendre perplexe l'ex PDG d'Alcatel-Lucent qui avait créé la polémique avec son petit parachute doré de seulement 14 millions...

### 94 millions d'euros vont être distribués à 15 directeurs de Parkeon.

Bertrand BARTHELEMY le PDG devrait toucher une grosse partie de cette somme. Le reste sera partagé entre [les membres du COMEX](#) , ainsi qu'à 12 autres directeurs.

Il ne s'agit pas d'un "*investissement à titre privé qui ne nous regarde pas*" comme nous le dit la direction puisque ces directeurs et Bertrand Barthélemy en tête ont agit ces dernières années en mettant une pression importante sur les salariés, les salaires et les effectifs pour faire croître la valeur de l'entreprise et donc la valeur de LEUR investissement.

Ils ont investi globalement dans Parkeon 300 000€ en 2013 et vont toucher aujourd'hui 94M€ soit plus de 300 fois leur mise.

C'est un profond scandale car cela s'est fait au détriment de l'entreprise et des salariés. Aujourd'hui c'est ce "coût du capital" qui est profondément choquant et néfaste pour l'entreprise.

## Perte totale pour les salariés actionnaires

Il y a deux types d'actionnaires chez Parkeon: les dirigeants et les salariés. Si les premiers vont toucher 94M€ de plus-values, les seconds ont perdu tout leur investissement.

En effet, en 2007 les salariés ont pu accéder à l'actionnariat de Parkeon (au travers de la société Mobipark Invest) mais suite à la première restructuration de la dette LBO en 2009, toutes leurs actions ont été reprises par les actionnaires institutionnels (ICG, Barclay Private Equity, Apax, Altamir, ...) qui ont récupéré les 742 262 actions pour 14€ !!!

Ces actions aujourd'hui font partie des actions des actionnaires actuels: ICG et les 15 dirigeants. Ces actions vont donc participer à la distribution de leurs plus-values scandaleuses.

Les salariés qui ont participé et qui participent à la création de valeur ont donc été volontairement écartés des plus-values de la vente de notre entreprise.

## **Un risque pour le site de Besançon et l'emploi en France**

Pour la CFDT, ce troisième LBO pour Parkeon est une situation risquée pour le site de Besançon qui ne compte plus que 520 salariés alors qu'il en avait plus de 600 il y a 3 ans (tout contrats confondus, CDI, CDD, interims, sous-traitants). **Une dette de 230 millions d'euros pour Parkeon**

ASTORG rachète PARKEON pour 510 millions mais sur ce montant, 230 millions proviennent d'une dette que devra rembourser Parkeon.

C'est l'astuce du rachat d'entreprises en LBO par des fonds d'investissements: l'entreprise rachetée se paie en partie elle-même et le fond ne finance qu'une part du capital. Cela lui garanti un effet de levier à la revente avec un seul but: faire le maximum de plus-values en un temps réduit (entre 4 et 7 ans). Pour mémoire, Parkeon avait permis à APAX Partner de multiplier son investissement par 9 en 2007.

Cette nouvelle dette de 230M€ sur Parkeon va augmenter la pression financière sur l'entreprise au détriment de son développement, des salaires, des emplois et des conditions de travail.

Le bilan annuel du médecin du travail concernant la santé des salariés est très alarmant d'autant qu'il est quasiment le même depuis plusieurs années: *"Depuis que j'ai pris en charge l'entreprise Parkeon (mars 2014), j'ai pu constater un mal être et une souffrance au travail d'origine diverse : des changements organisationnels réguliers, une charge de travail importante... Par ailleurs, les médecins du travail qui ont suivi successivement les salariés de l'entreprise ont fait part du même constat."*

Les dettes précédentes ont mis à mal les fondamentaux de Parkeon en amenant presque au dépôt de bilan en 2013 une entreprise pourtant leader mondial sur son marché. Cette nouvelle dette encore plus importante sera-t-elle notre coup de grâce?

## **Une stratégie de réduction des emplois en France**

Depuis 2011, le PDG Bertrand Barthélémy, pour valoriser Parkeon en vue de son actuelle revente (et du gain associé de 94M€ pour la direction), a mis sous pression l'entreprise et ses salariés en tirant sur de nombreuses cordes : investissements (matériels, logiciels), outils de production, conditions de travail, locaux, effectifs, rémunérations, dialogue social.

Et c'est le site de Besançon, caractérisé par sa production et sa R&D (250 ingénieurs et cadres), qui a clairement subi les conséquences de cette pression financière: perte d'effectif, externalisation, dégradation des locaux et retard à la modernisation de nos outils de production.

L'effectif CDI de Besançon ne cesse de baisser : -9% depuis 2012. Et la direction refuse de nous communiquer les prévisions d'effectifs dans les années à venir.

Le constat est très clair: la stratégie déployée par Bertrand Barthélémy n'est pas en faveur de Besançon et ce nouvel LBO va continuer de fragiliser le site Bisontin pour lequel la direction affirme qu'elle ne prévoit pas de plan de croissance.